



TRAVAILLEUR·SE SOCIAL·E EN CIRCONSCRIPTION ASE

**LE DÉPARTEMENT RECRUTE
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, DES
ÉDUCATEUR·RICE·S SPÉCIALISÉ·E·S
ET/OU ASSISTANT·E·S SOCIAUX·ALES
EXPÉRIMENTÉ·E·S OU JEUNES
DIPLOMÉ·E·S POUR SON SERVICE
DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE
(ASE).**

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Pour postuler, rendez-vous sur le site
Internet :
seinesaintdenis.fr/emploi-entrepreneuriat/

Après pré-sélection de votre candidature,
vous serez reçu·e en commission de
recrutement. Celle-ci sera composée
d'un responsable en ressources humaines
et de professionnel·le·s de terrain.

MISSIONS

- Accompagner les enfants et leurs familles dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de protection de l'enfance (AED, AEMO, suivi de placement...).
- Contribuer à la compréhension de la situation et à la prise de décision à travers ses écrits professionnels et sa participation aux instances institutionnelles.
- Coordonner le projet pour l'enfant avec l'ensemble des acteurs, en tant que référent.
- Evaluer des informations préoccupantes en collaboration avec la PMI et le service social.
- Mener des actions de prévention individuelles ou collectives et participer aux instances de travail locales.
- Contribuer aux réflexions du service et participer le cas échéant aux actions de formation des assistant·e·s familiaux·ales.

QUALIFICATIONS

Diplôme d'Etat éducateur·rice·s spécialisé·e·s ou d'assistant·e·s de service social

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

- Une rémunération de près de 1 800 € euros net par mois en début de carrière.
- Une bonification pour les agent·e·s fonctionnaires travaillant en QPV
- Possibilité de contrat de 3 ans renouvelable pour les non fonctionnaires
- Formation tout au long de la carrière pour consolider les compétences acquises et/ou évoluer professionnellement
- Des avantages sociaux : mutuelle, chèques vacances, Comité des œuvres sociales (CDOS)...
- 32 jours de congés par an et des semaines de congés trimestriels (12 jours pour les assistant·e·s sociaux·ales et 18 jours pour les éducateur·rice·s spécialisé·e·s).

LIEUX D'AFFECTATION

Vous êtes intégré·e dans l'équipe pluridisciplinaire d'une des 22 circonscriptions de l'ASE ou au sein de Services d'Accueil de Jour (SAJ) ou de la Cellule d'Accompagnement des Mineurs Non Accompagné·e·s (CAMNA)

ÉGALITÉ
LE DÉPARTEMENT
ENGAGÉ



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

Un département jeune et dynamique aux défis nombreux

La Seine-Saint-Denis, territoire de 1,6 millions d'habitant-e-s, est une terre de contrastes en pleine transformation, au cœur de la dynamique métropolitaine.

Département le plus jeune de France métropolitaine, avec plus de 40 % de la population âgée de moins de 30 ans, il est un territoire qui, à ses défis socioéconomiques, oppose un dynamisme culturel (présence de grandes institutions culturelles à rayonnement national, friches reconverties, lieux éphémères), des innovations sociales (Appel à agir In Seine-Saint-Denis) et économiques.

Dans le cadre de la construction du Grand Paris, mais aussi de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, de nombreux projets d'aménagement (transports, logements...) voient le jour et font de la Seine-Saint-Denis un territoire d'avenir en perpétuel mouvement.

Relevons ces défis ensemble !

Le Département de la Seine-Saint-Denis est le chef de file de l'action sociale sur son territoire et assure grâce à ses 8 000 agents, de nombreux services publics à destination des habitant-e-s les plus fragiles.

Travailler au service de l'intérêt général a du sens pour vous ?

Vous êtes convaincu-e-s des atouts et richesses de la Seine-Saint-Denis ?

Vous recherchez un cadre de vie au travail exigeant et respectueux des personnes ?

Rejoignez-nous !

Le Service de l'Aide Sociale à l'enfance, un service public de proximité pour protéger et faire respecter les droits de tous les enfants

La prévention des difficultés éducatives et la protection de l'enfance constituent l'une des priorités d'action en Seine-Saint-Denis.

La politique de prévention et la protection de l'enfance est une politique de proximité coordonnée par le Département et partagée avec les acteurs publics et privés intervenant auprès de l'enfant et de sa famille.

En ce sens, la démarche d'accompagnement des enfants, des jeunes et des familles vise à :

- > garantir la réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant
- > articuler prévention et protection
- > reconnaître la place des familles dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives
- > garantir la place et la parole des usagers

Le schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance est le cadre de référence de l'action des professionnel-le-s du Département. Quatre grands principes sont au cœur de ce schéma : mieux prévenir, protéger encore plus, accompagner davantage vers l'autonomie et mieux prendre en compte la parole des enfants et des familles.